

1 Généralités

Nos conditions générales de vente s'appliquent à toutes les commandes, sans réserve, quelles que soient les conditions générales d'achat de l'acheteur. Elles ne peuvent être dérogées que par un accord écrit particulier de SCHURTER SAS.

2 Commandes

Nous n'acceptons que des commandes écrites (courrier, télécopie, ou e-mail) avec toutes mentions juridiques obligatoires. Les commandes que nous recevons ne nous obligent que si elles ont fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part. Nous sommes ISO 9001. Votre commande est pour nous considérée comme une demande et après la revue de contrat, l'accusé de réception de commande que nous vous transmettons est considérée comme contractuel. Toute commande suit nos conditions générales de vente, auxquelles des conditions générales d'achat ne pourront s'opposer. Nous n'acceptons pas d'avenant de commande sur une commande déjà saisie au-delà d'un mois.

3 Offre prix facturation

Nos offres ne nous obligent qu'à la condition d'avoir été acceptées par écrit, sans aucune réserve. Si aucune précision n'est portée sur les offres quant à leur durée, elles restent valables un mois. Une commande saisie en année N est livrable au plus tard en Janvier N+1 ; au-delà du 31-12 de l'année N, les nouvelles commandes se réfèrent aux prix N+1. En dehors de toute offre spécifique nous facturerons les prix de nos tarifs en vigueur au jour de la commande. Les notices, prospectus, dépliants, catalogues, modèles mêmes exposés ne constituent pas des offres fermes de notre part. Des frais de participation au port et à la gestion seront facturés sauf si nous nous sommes engagés par écrit à d'autres conditions. Lorsque les commandes sont d'un montant inférieur à 200 € HT, le forfait de participation aux frais de traitement est facturé: 50 € HT. Toutes nos livraisons sont EX WORKS SCHURTER Arc en barrois FR. Nos prix peuvent être modifiés sans préavis.

Indexation métaux précieux et taux de change: Nous nous réservons le droit de modifier nos prix, sans avis préalable, en cas de hausse importante des cours des matières ou variations des taux de change.

4 Délais de livraison

Tous nos délais de livraison étant donnés sans garantie, un éventuel retard ne saurait engager de quelque manière que ce soit notre responsabilité. En particulier nous n'acceptons pas de payer des pénalités de retard. Toutefois, passé un retard de six mois, notre client est en droit de considérer que le contrat est résilié de plein droit s'il nous avise de son intention par lettre recommandée avec AR.

5 Expédition

Nos emballages étant toujours exécutés avec le plus grand soin, tout litige provenant d'avarie survenue pendant le transport doit être prouvé, notamment par la restitution en l'état des colis livrés. Il appartient au destinataire de faire contresigner par le transporteur la constatation de détérioration et de la déclarer au transporteur.

6 Réclamation

Toute réclamation pour livraison incomplète non conforme ou pour vices apparents doivent être adressées par écrit, immédiatement après réception de la marchandise ou au plus tard dans les huit jours qui suivent. Toutes réclamations faites dans les délais ci-dessus ne nous obligent qu'à un complément de fournitures ou à l'application de la clause de garantie ci-dessous, selon le cas. Cette obligation est exclusive de toute autre responsabilité ou obligation de notre part, notamment en raison des dommages directs ou indirects qui pourraient résulter pour notre client ou pour un tiers du vice de produits ou d'une livraison incomplète ou non conforme.

7 Garantie

Nos produits sont garantis suivant les normes et les certifications des organismes de qualités mentionnés sur nos fiches techniques.

Les dommages dus à une utilisation incorrecte ou à une cause extérieure sont exclus de la garantie. Pour toute réclamation fondée, nous pouvons à notre choix, réparer, rembourser ou remplacer la pièce reconnue défectueuse par nous, rendue à notre adresse.

8 Revente

Nos produits ne pourront être réexpédiés ni revendus dans un territoire autre que celui pour lequel ils ont été commandés qu'avec notre accord donné préalablement et par écrit. Même dans ce cas, nous déclinons toute responsabilité quant aux difficultés pouvant résulter de revendications ou réclamations émanant de notre client ou de tiers fondées sur un monopole d'exploitation légal, notamment découlant de droits de propriété industrielle, ou sur les règles de sécurité.

Le manquement à l'interdiction stipulée ci-dessus nous autorise à réclamer des dommages et intérêts ou à annuler toutes autres commandes en cours.

9 Conditions de paiement

Nos factures sont payables à 30 jours NET sauf mention contraire EXCEPTIONNELLE sur nos accusés de réception de commandes. Nous pouvons dans certains cas exiger que notre client soit créancier envers nous d'une somme équivalente au prix de la commande. L'acceptation d'un paiement à trente jours fin de mois ou l'émission de traites ne constitue pas une dérogation à cette clause, mais une simple facilité. En cas de protêt d'un seul effet, ceux portant une date postérieure deviennent immédiatement exigibles. Dans le cas où un paiement ne serait pas effectué à l'échéance, les sommes non payées deviendraient immédiatement exigibles, quelles que soient les conditions convenues antérieurement. Les livraisons en cours seront systématiquement suspendues jusqu'au paiement complet de la dette. Sans que la présente puisse valoir prorogation du terme, les intérêts des sommes impayées sont dus de pleins droits à partir de l'échéance, sans sommation, au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal de la Banque de France. Décret 2012-1115: Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement doit systématiquement s'ajouter aux pénalités de retard. Si les frais de recouvrement réellement engagés sont supérieurs, une indemnisation complémentaire sur justification, peut être demandée au débiteur. Le non-paiement à l'une des échéances peut à tout moment impliquer la demande de restitution des marchandises par la société, la vente étant résolue de ce fait de plein droit, sans mise en demeure préalable, ni formalité judiciaire. Par cette résolution la marchandise cesse automatiquement d'appartenir à l'acheteur. Celui-ci s'engage à la restituer 24 heures après l'injonction qui lui en sera signifiée par lettre recommandée. Les frais de restitution sont à la charge de l'acheteur qui s'y oblige. En cas de non restitution de marchandise, le tribunal d'instance ci-dessous, saisi par voie de référé, sera compétent pour décider de cette restitution. Les acomptes déjà versés par l'acheteur resteront acquis à la société à titre de dommages intérêts.

10 Annulation de commande

L'annulation de commande constitue une exception. Toute annulation doit être formulée par écrit en indiquant: les raisons, notre accusé de réception

de commande concerné, nos références et nos libellés des produits annulés et pour chaque références les quantités commandées et les quantités annulées. L'accord de cette annulation sera donné par le service commercial. Aucune annulation de produits spécifiques, y compris les disjoncteurs.

L'annulation d'une commande même partielle doit nous parvenir 20 jours ouvrés avant la date de livraison confirmée par SCHURTER SAS.

Le service commercial établira une confirmation écrite et 10 % de la valeur d'achat des produits annulés vous seront facturées pour couvrir partiellement les frais de gestion occasionnés par cette commande annulée.

11 Retour de stock

Le client achetant ferme et pour son compte les produits vendus pas SCHURTER France accepte de ce fait les risques y afférents; une reprise constitue donc une exception. Le client doit faire une demande écrite avant tout retour de stock en mentionnant la liste des produits, leurs références, les numéros de bon livraison et les numéros de lots par référence, les quantités par lot ainsi que le numéros des factures originales. Conditions de retour: Les composants figurent dans nos catalogues au moment de la demande. Les articles spécifiques, y compris les disjoncteurs, les produits obsolètes ou en fin de vie ne sont pas repris. Les produits ont moins d'un an d'ancienneté (calculée à partir de la date du bon de livraison). Attention: la preuve d'achat avec la facture initiale doit être jointe aux produits retournés, à défaut, la date code du produit sera prise en considération. Les produits sont conditionnés dans leurs emballages d'origine, sans défaut et complets. Les frais de port sont à la charge de l'expéditeur «rendu domicile».

Les articles pour lesquels le retour est accepté seront accompagnés d'un bon de livraison. Pour les pays hors CEE les produits seront accompagnés d'une parking liste pour les douanes, en indiquant le numéro de la facture originale afin de pouvoir réimporter les produits sans frais de douane.

Les retours de stock d'une valeur inférieure à 200 € ne sont pas acceptés. A réception des marchandises nos services vérifieront les documents et la conformité à nos spécifications technique, lorsque toutes les conditions sont remplies nous établissons un avoir en appliquant le barème suivant:

Retour de moins d'un an après la livraison: prix facturé à l'origine moins 35 % de la valeur d'achat.

12 Lieu de juridiction et d'exécution

Le lieu d'exécution et juridiction est Chaumont (Haute-Marne-52). Les juridictions de cette ville sont seules compétentes pour connaître les différents pouvant résulter directement ou indirectement des contrats que nous avons conclu avec nos clients. La présente clause attributive de juridiction ressortira ses effets même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs. Les domiciliations d'effets et nos acceptations de règlement n'apportent ni novation ni dérogation aux clauses ci-dessus.